



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Monsieur Martin Bonhomme, directeur général agit comme secrétaire de la présente séance en l'absence de Me Lucie Gendron.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

12-299-13 Ouverture de la séance

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'ouvrir la séance ordinaire du 9 décembre 2013. Il est 19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

12-300-13 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de la présente assemblée

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Dana Chevalier

De nommer M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de la présente assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

12-301-13 Ordre du jour

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 12-299-13 Ouverture de la séance
- 12-300-13 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de la présente assemblée
- 12-301-13 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Dépôt de la correspondance

4. Adoption de procès-verbaux du conseil

- 12-302-13 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

- 12-303-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2013
- 12-304-13 Publication dans les journaux du rapport du maire sur la situation financière de la Ville

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

- 12-305-13 Octroi de contrat pour les services d'une firme privée pour le service de sécurité publique – Appel d'offres sur invitation
- 12-306-13 Poste de superviseur – Sécurité publique
- 12-307-13 Renouvellement de l'entente intermunicipale 2014 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire

7. Développement communautaire

- 12-308-13 Acquisition d'un module de jeux – Parc Crevier

8. Urbanisme

- 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
 - 9.1. Autorisation de dépenses.
 - 9.2. Conclusion de contrats
 - 9.3. Acceptation de plans
 - 9.4. Réception de travaux
 - 12-309-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville
 - 9.5. Autres sujets
 - 12-310-13 Adjudication de contrat – collecte et transport des matières secondaires récupérables du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 avec deux (2) options de renouvellement
 - 12-311-13 Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation de leur site de dépôt à neige
 - 12-312-13 Déplacement de la ligne aérienne d'Hydro-Québec – rue Sainte-Anne – Phase II
- 10. Environnement**
 - 12-313-13 Octroi de contrat pour une étude environnementale – Secteur Nord – avec critères d'évaluation – Appel d'offres public
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
 - 12.1. dons / promotions / aides financières
 - 12-314-13 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
 - 12.2. Autres sujets
 - 12-315-13 Adoption des comptes
 - 12-316-13 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue – Contrat de gré à gré
- 13. Administration et greffe**
 - 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
 - 13.2. Opérations Immobilières
 - 13.3. Autres sujets

- 12-317-13 Nomination des présidents des différents comités de la Ville
- 12-318-13 Demande de moratoire – Installation des compteurs de nouvelle génération d’Hydro-Québec
- 12-319-13 Demande de désignation – Ministère de la Justice – Officiants compétents à célébrer les mariages
- 12-320-13 Congrès annuel de l’UMQ 2014
- 12-321-13 Fermeture des services administratifs de la Ville pour la période des Fêtes
- 12-322-13 Nomination d’un greffier par intérim

14. Ressources humaines

- 14.1. Contrats et ententes
- 14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 12-323-13 Avis de motion du règlement numéro 512-19 modifiant le règlement numéro 512 relatif aux nuisances afin d’autoriser l’Ecomuseum à utiliser une arme en cas de besoin
- 12-324-13 Avis de motion du règlement numéro 759 sur le code d’éthique et de déontologie des membres du conseil
- 12-325-13 Avis de motion du règlement numéro 760 relatif aux tarifs
- 12-326-13 Avis de motion du règlement 758 concernant la taxation pour l’année 2014 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 12-327-13 Adoption du règlement numéro 630-14 modifiant le règlement numéro 630 afin d’amender le montant de la compensation prévue à son annexe A
- 12-328-13 Adoption du règlement numéro 757-1 relatif au contrôle de l’éclairage extérieur de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

- 12-329-13 Levée de la séance

Un hommage rendu à M. Nelson Mandela a été lu par Madame le Maire.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s’est ouverte à 19 h 35 et s’est terminée à 19 h 51 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Camille Raymond	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude sur les ponts d'étagement, après avoir voté pour le carrefour en `T`; ▪ Contrat de sécurité publique pour six mois; ▪ Capacité de remplir le mandat de sécurité publique par l'agence Dynamic;
M. Michel Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau comité des technologies de l'information; ▪ Rôle du président dans ce comité; ▪ Date d'adoption du plan d'urbanisme de la Ville;
Mme Lucie LaRose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude environnementale – Secteur Nord; Possibilité de partage de coûts avec la Ville de Montréal;
Mme Freya Mackenzie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compteurs intelligents Hydro-Québec; ▪ Communication de la résolution aux autres paliers de gouvernement, à la régie de l'énergie et Hydro-Québec; ▪ Compétence de la Ville à abaisser le niveau acceptable des radiations électromagnétiques; ▪ Hyperlien d'Hydro-Québec sur le site web de la ville.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

12-302-13 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 novembre 2013;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

12-303-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2013

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 19 décembre 2013, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

Lecture du rapport sur la situation financière de la Ville

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, madame le maire fait lecture du rapport sur la situation financière de la Ville dont le texte est joint en annexe A.

12-304-13 Publication dans les journaux du rapport du maire sur la situation financière de la Ville
--

ATTENDU QUE selon l'article 474.1, alinéa 6, de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut décréter la publication du texte du rapport du maire dans un journal diffusé sur son territoire au lieu de distribuer ce dernier à chaque adresse municipale;

ATTENDU QUE le conseil souhaite retenir cette solution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

De publier le texte du rapport du maire daté du 9 décembre 2013 dans le journal ' Cités Nouvelles '.

Aux fins de la publication du rapport, d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-140-00-341 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12-305-13 Octroi de contrat pour les services d'une firme privée pour le service de sécurité publique – Appel d'offres sur invitation
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 5 décembre 2013;

ATTENDU la recommandation de l'administration municipale à l'effet d'octroyer le contrat pour les services d'une firme privée pour le service de Sécurité publique au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat à la compagnie *Agence de Sécurité Dynamic* pour un montant de 93 600,18 \$, taxes incluses, pour les services d'une firme privée pour le service de sécurité publique pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.

12-306-13 Poste de superviseur – Sécurité publique

ATTENDU QUE la Ville se doit d'assurer une bonne gestion du niveau de service;

ATTENDU QUE dans ces conditions, le superviseur doit relever directement de la Ville et non par l'intermédiaire d'une agence privée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour le superviseur, Sécurité publique tel que soumis au document <<Contrat de travail >> daté du 9 décembre 2013.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-290-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12-307-13 Renouvellement de l'entente intermunicipale 2014 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire
--

ATTENDU l'offre de service et le prix soumis de la Ville de Pointe-Claire;

2333

ATTENDU la recommandation du Coordonnateur de la Sécurité publique à l'effet d'accepter l'entente intermunicipale 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

De renouveler l'entente du contrat de service avec la Ville de Pointe-Claire pour la répartition des appels de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et ce, à partir du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 30 juin 2014 avec une période renouvelable jusqu'au 31 décembre 2014.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne de Bellevue l'entente intermunicipale concernant le Centre d'appels d'urgence entre la Ville de Pointe-Claire et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser une dépense maximale de 11 000 00 taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-290-00-339 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

12-308-13 Acquisition d'un module de jeux – Parc Crevier

ATTENDU QUE le Parc Crevier a été réaménagé en octobre 2013;

ATTENDU QU' il avait été prévu de conserver un module déjà existant mais que celui-ci n'a pu être maintenu en place dû à l'excavation du parc;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs à l'effet d'autoriser l'achat d'un module de jeux pour le parc Crevier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser l'achat d'un module de jeux (Toile d'araignée inclinée) pour le parc Crevier afin d'offrir un contexte idéal pour grimper et développer l'équilibre et le sens de la coordination chez l'enfant.

D'autoriser une dépense de 9 932.47 \$, taxes incluses, dont 7 965,69 \$ à même le poste budgétaire numéro 55-136-20-000 du Fonds du Maire et 1 966,78 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-701-50-641 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME**8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES**9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

12-309-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville
--

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'entériner la recommandation de paiement des architectes Fournier Gersovitz Moss Drolet et Associés signée par M. Nicolas Létourneau, du décompte progressif numéro 9, daté du 29 novembre 2013 relativement aux travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 17 413,05 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

9.5. AUTRES SUJETS**12-310-13 Adjudication de contrat – collecte et transport des matières secondaires récupérables du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 avec deux (2) options de renouvellement**

ATTENDU QUE les villes reconstituées ont mandaté les Villes de Dollard-des-Ormeaux et de Dorval, par résolution, pour procéder à une demande d'appel d'offres commune pour le contrat de collecte et transport des matières secondaires récupérables sur leur territoire;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 29 octobre 2013 à 11h à l'hôtel de Ville de Dollard-des-Ormeaux pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017, avec deux (2) options de renouvellement;

ATTENDU QUE pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, les crédits sont disponibles au poste budgétaire numéro 02-452-00-491;

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par le comité coordonnateur, soit par Stéphane Beaudoin, Ville de Dorval, et Stéphanie Roy de la Ville de Dollard-des-Ormeaux;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est conforme aux exigences des documents de soumission :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

Que l'offre la plus basse soit celle de *Environnement Routier NRJ Inc.* pour un coût total annuel n'excédant pas 84 955.99\$ (incluant les taxes), soit acceptée pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 avec deux (2) options de renouvellement sur le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Que Madame le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer au nom de la Ville, une entente avec *Environnement Routier NRJ Inc.* selon ce qui est prévu aux documents de soumission faisant partie de l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité.

12-311-13 Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation de leur site de dépôt à neige

ATTENDU QUE la Ville n'a pas de site de neige usée sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Ville de Pincourt possède un site de neige usée ;

2336

ATTENDU QUE la Ville doit s'entendre avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation de son site de neige usée pour la saison 2013-2014 ;

ATTENDU QUE le tarif est de 1,75 \$/m³ de neige transportée à ce site pour un maximum de 15 000 m³ de neige ;

ATTENDU QUE ce tarif exclut les frais de soufflage qui sont assumés par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet de signer le protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation de leur site de dépôt à neige ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser madame le Maire et le Directeur général à signer le protocole d'entente avec la Ville de Pincourt quant à l'utilisation du site de dépôt à neige situé sur le boulevard Cardinal-Léger à Pincourt.

D'autoriser une dépense maximale de 8 750,00 \$, taxes non applicables, pour l'utilisation du dépôt de neiges usées à même le poste budgétaire 02-330-00-419 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12-312-13 Déplacement de la ligne aérienne d'Hydro-Québec – rue Sainte-Anne – Phase II

ATTENDU les travaux de déplacement de ligne de distribution incluant un ajout d'ancrage et de poteaux et prévus dans le cadre des travaux de réfection de la rue Sainte-Anne Phase II tel qu'autorisé par la résolution 05-178-11;

ATTENDU QUE ces travaux ont été réalisés à l'automne 2011 mais n'avaient pas encore été facturés à la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le paiement d'une somme de 55 151,26 \$, taxes incluses, à Hydro-Québec correspondant à la facture numéro 471500 moins la note de crédit numéro 472526 reçue le 26 novembre 2013.

D'autoriser la dépense et le paiement de 55 151,26 \$ à même le règlement d'emprunt numéro 733.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

12-313-13 Octroi de contrat pour une étude environnementale – Secteur Nord – avec critères d'évaluation – Appel d'offres public
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 31 octobre 2013;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels pourront faire l'objet d'une subvention de 50% dans le cadre du plan de développement durable de la collectivité;

ATTENDU QUE le Comité d'évaluation a évalué les offres le 4 novembre et recommande d'octroyer le contrat pour une étude environnementale – Secteur Nord avec système de pondération et d'évaluation des offres à la compagnie Groupe Hemispheres ayant obtenu le plus haut pointage ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'octroyer le contrat à la compagnie Groupe Hemispheres pour un montant de 19 407,78 \$, taxes incluses, pour l'étude environnementale – Secteur Nord;

D'autoriser la dépense de 19 407,78 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. *DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES*

12-314-13 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1. 200.00 à l'Association de Ringuette Beaconsfield/Kirkland pour l'achat d'un espace publicitaire d'une ½ page pour une publication dans un livre du programme du tournoi de leur association.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de 200,00 \$, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

12-315-13 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 10 décembre 2013;	<u>411 061,04\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 novembre 2013	<u>126 166,71\$</u>
Total :	<u>537 227,75 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 22 novembre 2013	<u>192 227,14 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

12-316-13 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue – Contrat de gré à gré

ATTENDU l'offre de service de M. Daniel Tétreault en date du 15 novembre 2013;

ATTENDU la recommandation du trésorier à l'effet d'accepter l'offre de services de M. Tétreault;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'accorder le mandat de vérificateur externe pour l'exercice financier 2013 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à M. Daniel Tétreault, C.A., comptable agréé.

D'autoriser le Trésorier de la Ville à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout contrat ou autrement donnant effet à la présente résolution.

D'autoriser une dépense maximale de 10 700.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-130-00-413 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

12-317-13 Nomination des présidents des différents comités de la Ville

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer les président(e)s des différents comités à la suite de l'élection municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

De nommer Madame Dana Chevalier, pour un mandat de deux (2) ans, Présidente du comité de circulation et sécurité publique.

De nommer Monsieur Daniel Boyer, pour un mandat de deux (2) ans, Président du comité de développement communautaire.

De nommer Madame Paola Hawa, pour un mandat de deux (2) ans, Présidente du comité consultatif d'urbanisme;

De nommer Monsieur Ryan Young, pour un mandat de deux (2) ans, Président du comité de l'Environnement.

De nommer Madame Paola Hawa, pour un mandat de deux (2) ans, Présidente du comité de développement économique, touristique et service aux citoyens.

De nommer Monsieur Michel Boudreault, pour un mandat de deux (2) ans, Président du comité administration et finance.

De créer un comité de technologies de l'information et de nommer Monsieur Yvan Labelle pour un mandat de deux (2) ans, Président du comité de technologies de l'information.

Adoptée à l'unanimité.

12-318-13 Demande de moratoire – Installation des compteurs de nouvelle génération d’Hydro-Québec

ATTENDU QUE l’installation des compteurs dits <<intelligents>> qu’Hydro-Québec veut imposer à tous ses abonnés, sans avoir demandé leur avis ni obtenu leur assentiment, constitue une grave atteinte à leur liberté de choix;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens ont exprimé des inquiétudes relativement aux radiations électromagnétiques émanant de l’émetteur-récepteur à ondes pulsées dont ces compteurs sont munis et qu’ils nous ont fait part de leurs craintes reliées aux effets de l’accumulation des radiofréquences sur la santé humaine et plus particulièrement sur les personnes électrohypersensibles;

ATTENDU QU’ Hydro-Québec n’a nullement démontré la nécessité de remplacer la méthode actuelle de relève de compteurs 6 fois par année, ni les avantages que pourrait représenter pour le consommateur la relève de leur consommation électrique à maintes reprises chaque jour;

ATTENDU QUE le coût exorbitant du remplacement des compteurs électromécaniques actuels d’une durée de vie d’au moins 25 ans par des compteurs d’une durée de vie d’à peine 15 ans représente une dépense injustifiée que tôt ou tard les abonnés devront absorber;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

Que le gouvernement du Québec impose à Hydro-Québec un moratoire immédiat à l’installation de tout nouveau compteur émetteur de radiofréquences en raison des risques sérieux qu’ils représentent pour la santé humaine.

Qu’une commission d’enquête itinérante, publique et transparente, composée de manière paritaire, soit créée, sous l’égide du Bureau d’audiences publiques en environnement (BAPE), afin de bien évaluer le projet dans son ensemble et de faire le point sur les risques liés à l’électropollution.

Que le gouvernement du Québec exige qu’Hydro-Québec accorde à tout abonné, sur simple demande écrite, sans tracasserie administrative ni frais supplémentaire, le remplacement rapide de tout compteur émetteur de radiofréquences de première et de deuxième génération déjà installé par un compteur électromécanique n’émettant aucune radiofréquence, ainsi que le droit de conserver tout compteur électromécanique installé sur sa propriété ou dans son logement.

Adoptée à l’unanimité.

12-319-13 Demande de désignation – Ministère de la Justice – Officiants compétents à célébrer les mariages

ATTENDU l'adoption du Projet de loi numéro 84, Loi instituant l'union civile et l'établissement de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

ATTENDU QUE ce projet de loi permet de demander au Ministère de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles, les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissement et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue célèbre des mariages et reçoit des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue demande au Ministre de la Justice de désigner Madame le maire, Paola Hawa, les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps, les conseillers Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault, célébrants compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

Autoriser la Greffière de la Ville, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document ou autrement afin de donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-320-13 Congrès annuel de l'UMQ 2014

ATTENDU le congrès annuel de l'UMQ;

ATTENDU l'importance de participer, chaque année, à des congrès et séminaires afin que les élus et les officiers municipaux de la Ville maintiennent leurs connaissances à jour de l'actualité municipale et des grandes orientations ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser Madame le Maire Paola Hawa et les membres du conseil suivants : Madame Dana Chevalier et Monsieur Ryan Young, à assister au congrès annuel de l'UMQ qui se tiendra à Gatineau du 21 au 24 mai 2014.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement sur présentation de pièces justificatives, de 2 200 \$ par personne à même les postes budgétaires 02-110-00-310 et 02-110-00-315 du fonds général afin d'acquitter les frais d'inscription, d'hébergement, de repas et de transport.

Adoptée à l'unanimité.

12-321-13 Fermeture des services administratifs de la Ville pour la période des Fêtes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la fermeture des services administratifs de la Ville du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

12-322-13 Nomination d'un greffier par intérim

ATTENDU les vacances et autres absences possibles de la greffière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

Qu'en l'absence de 2 jours ouvrables ou plus de Me Lucie Gendron, greffière de la Ville, M. Michael Finnerty ou M. Martin Bonhomme agira à titre de greffier par intérim.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES**14.1. CONTRATS ET ENTENTES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**12-323-13 Avis de motion du règlement numéro 512-19 modifiant le règlement numéro 512 relatif aux nuisances afin d'autoriser l'Ecomuseum à utiliser une arme en cas de besoin**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement sur les nuisances afin d'autoriser l'Ecomuseum à utiliser une arme à feu en cas de besoin.

12-324-13 Avis de motion du règlement numéro 759 sur le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement sur le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil. La greffière demande une dispense de lecture pour ce règlement.

Conformément à la Loi, Mme le Maire procède à la présentation du projet de règlement.

12-325-13 Avis de motion du règlement numéro 760 relatif aux tarifs

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement concernant les tarifs.

12-326-13 Avis de motion du règlement 758 concernant la taxation pour l'année 2014 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement concernant la taxation pour l'année 2014 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

12-327-13 Adoption du règlement numéro 630-14 modifiant le règlement numéro 630 afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A

ATTENDU le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier et d'ajouter certaines dispositions au règlement numéro 630 afin d'y amender l'annexe A;

ATTENDU la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 18 novembre 2013, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à la lecture;

En conséquence :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le règlement numéro 630-14 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

**12-328-13 Adoption du règlement numéro 757-1
relatif au contrôle de l'éclairage
extérieur de la Ville de Sainte-Anne-de-
Bellevue**

- ATTENDU QUE Conformément à la *Loi sur les compétences municipales*, le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté un règlement portant le numéro 757, intitulé " Règlement concernant le contrôle de l'éclairage extérieur ";
- ATTENDU QUE Ce règlement permet l'utilisation d'un luminaire pour un usage extérieur possédant la classification IESNA « défilés » ou « défilés absolus »;
- ATTENDU QUE Le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire limiter l'utilisation des luminaires extérieurs à ceux portant seulement la classification IESNA « défilés absolus »;
- ATTENDU QU' Un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 18 novembre 2013.

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter le règlement numéro 757-1 dont copie est jointe en annexe « D ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 15 novembre 2013 au 7 décembre 2013;
- Liste des commandes du 16 novembre 2013 au 7 décembre 2013;
- Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2013 (selon l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*);
- Dépôt des états financiers prévisionnels pour l'année 2013.
- Dépôt par madame le maire de la liste des contrats de 25 000\$ et plus et contrats de 2 000 \$ cumulatif 25 000\$ et plus;
- Dépôt des intérêts pécuniaires de : Paola Hawa, Dana Chevalier, Ryan Young, Andrée Deschamps, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault.
- Dépôt du registre des dons de l'année entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 suivant la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.
- Dépôt d'un hommage à Nelson Mandela.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE**12-329-13 Levée de la séance**

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 21

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Martin Bonhomme
Directeur général

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
0220-100-9018*